Envoi par courriel et par télécopieur : 514 840-3826 270 DQ14

Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie – Raccordement du complexe de la

Romaine

Côte-Nord 6211-03-073

Québec, le 6 juillet 2010

Madame Carole Ménard Conseillère - Gestion stratégique Direction principale - Projets de transport et construction Hydro-Québec Équipement et services partagés 855, rue Sainte-Catherine Est, 17^e étage Montréal (Québec) H2L 4P5

Objet : Projet d'expansion du réseau de transport en Minganie –Raccordement du complexe de la Romaine

Question complémentaire du 6 juillet 2010 (DQ14, nº 31)

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexée à la présente, une question dont une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 8 juillet compte tenu des travaux de la commission en cours.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Anne-Lyne Boutin Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Question complémentaire du 6 juillet 2010 (DQ14, n° 31) Adressée au Promoteur

31. Le calendrier des travaux de la seconde phase de raccordement

Dans votre réponse du 27 mai dernier, vous nous indiquez que vous ne disposiez d'aucune nouvelle donnée pertinente à la révision des prévisions de passages de camion attribuables au raccordement Romaine-3 – Romaine-4 – poste des Montagnais, depuis celles présentées dans l'étude d'impact (DQ4.1, p. 7).

Nous observons néanmoins certaines différences qui semblent contradictoires entre les prévisions de passages de camions de 2015 à 2019 et celles du nombre d'employés nécessaires à la réalisation du projet au cours de la même période :

Dans l'étude d'impact, le tableau 14-8 (p. 14-82) indique que plus de 90 % des passages de camions prévus entre 2015 et 2019 se produirait en 2016 alors que la figure 14-1 (p. 14-83) précise que, durant cette année 2016, les passages de camions se concentreraient principalement entre les mois de mai et d'août. Par contre, dans votre première série de réponses aux questions du MDDEP, la figure 75-1 (p. 130) indique qu'il y aurait plus d'employés en 2017 qu'en 2016 et que les mois de plus forte activité se retrouvent surtout à l'hiver 2017 mais aussi à l'automne 2015. Sur cette figure, les mois de mai à août 2016 correspondent plutôt à une période d'accalmie.

Pourriez-vous nous expliquer cette divergence et, au besoin, réajuster les prévisions présentées aux pages 14-82 et 14-83 de l'étude d'impact ?